

**LETTRE D'ENGAGEMENT**

**SOCIETE COOPERATIVE**

Nous soussignés.....(Nom & Prénoms du dirigeant )

Président du Conseil d'Administration ou de Gestion /DG de (raison sociale et adresse) agissant es qualité, déclarons avoir pris connaissance des dispositions du **décret n°2012-1010 du 17 octobre 2012, règlementant la profession d'exportateur de café et de cacao.**

Nous nous obligeons irrévocablement à :

- a. Honorer tous nos engagements vis-à-vis *du Conseil du Café-Cacao* ;
- b. Ventiler systématiquement dans le module de contrepartie, dans un délai maximum de 24 heures ouvrables, les contrats de déblocage obtenus auprès du Conseil du Café-Cacao (quantité, prix fixé supérieur ou égal à 95% du prix de déblocage et période d'embarquement ;
- c. Informer Le Conseil du Café-Cacao de toutes difficultés d'exécution des contrats ;
- d. Informer Le Conseil du Café-Cacao de l'existence de toute procédure d'arbitrage ou de tout autre contentieux juridictionnel ;
- e. Communiquer au Conseil du Café-Cacao, dès qu'il en exprime le besoin :
  - Les statistiques nécessaires au suivi de la filière selon le format fixé par celui-ci ;
  - Les documents justifiant la bonne exécution du contrat de contrepartie ;
  - Le certificat de surveillance à l'arrivée ;
  - Toute autre information complémentaire qu'il souhaitera.

- f. Valider les enregistrements par la présentation d'un certificat de nantissement ou d'une garantie bancaire dont le montant est fixé par arrêté conjoint du Ministre de l'Agriculture et du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- g. Effectuer directement les opérations inhérentes à l'exercice de la profession, l'usinage pouvant toutefois être confié à un tiers et dans ce cas produire le contrat d'usinage ;
- h. Respecter la réglementation en vigueur en matière de commercialisation et de conditionnement des produits à l'exportation dans le cadre de la politique générale définie par le Gouvernement.

Nous déclarons être conscients de ce que l'inobservation de l'un quelconque des engagements ci-dessus, par (raison sociale) nous expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur, notamment le retrait de notre agrément sans préjudice de poursuites pénales éventuelles.

La présente lettre d'engagement a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Pour la Société Coopérative.....

Monsieur ou Madame .....

Président du Conseil d'Administration.....

**N-B : A reproduire sur du papier à en-tête de la société coopérative.**